COMMUNIQUE DE PRESSE

Sion, le 14 novembre 2013

Violence au travail

Grand succès pour la soirée FMEP

La Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais a quasiment joué à guichets fermés hier à Sierre lors de sa soirée consacrée à la violence au travail. Un signal clair : le sujet interpelle, les yeux s'ouvrent, le tabou tombe.

La FMEP ne s'attendait pas à un tel succès. La limite maximale des trois cents inscrits a été franchie quinze jours déjà avant l'événement. Un intérêt aussi réjouissant que surprenant pour un thème difficile, peu étudié et quasiment jamais médiatisé. «On pourrait en faire un programme politique », a lancé le président du Gouvernement Maurice Tornay. Les chiffres témoignent de l'acuité du problème. Le dernier sondage de satisfaction effectué auprès des employé-e-s de l'Etat du Valais sonne comme une alarme. Un quart des sondés ont été victimes de menaces ou de violences verbales, soit 880 personnes. Et 280 employé-e-s (8.5%) ont relevé des violences physiques. C'est beaucoup, c'est trop. «Les menaces et injures sont inacceptables », a relevé Maurice Tornay. Il faut donc chercher des solutions, et pas seulement pour l'administration publique. Comme l'a déclaré la présidente de la FMEP Marylène Volpi Fournier, « cette problématique touche tout le monde du travail ». Et elle prend des proportions inquiétantes une fois qu'on la regarde en face.

Des mots comme des coups de poing

Le psychologue du travail Rafaël Weissbrodt l'a souligné avec humour : « certaines personnes tiennent plus à leurs plaques d'immatriculation qu'à leurs femmes ou à leurs enfants. » Les services les plus touchés par les violences se retrouvent dans les prisons, la police, la protection des travailleurs ou les offices régionaux de placement. Un client menace de « revenir avec un fusil pour se faire comprendre », un autre lance des chaises au guichet. Un troisième harcèle un employé de courriels moqueurs et insultants. Or, comme l'a rappelé le professeur HES Jean-Charles Rey, «les mots font aussi mal qu'un coup de poing. »

Que faire ? Surtout ne pas tourner la tête, ne pas cacher. Informer, comme l'a fait la FMEP. Briser le tabou. Accepter que la violence fasse partie du quotidien, c'est déjà se donner des armes pour la combattre. Et adapter le cadre légal. Le nouveau règlement de l'Etat du Valais sur la politique de gestion des conflits et de la violence au travail entré en vigueur le premier janvier 2013. Sinon ? Alors défilera le cortège des symptômes post-traumatiques : dévalorisations, troubles du sommeil, phobies, dépendances. Sans traitement, les arrêts maladie de longue durée sont quasi programmés.

Informations complémentaires: La Présidente de la FMEP Marylène Volpi Fournier et notre secrétariat se tiennent à votre disposition au 078 / 607 11 06 et au 027 323 40 43.